

« L'AFRIQUE N'EST PAS PRÊTE POUR LA DÉMOCRATIE »

FRED EBOKO

PAYS CITÉS Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée Équatoriale, Kenya, Madagascar, Mozambique, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Zambie, Zimbabwe

IR CORRÉLÉES accumulation, autochtonie, conflits religieux, conflits tribaux, contrôle social, corruption, décentralisation, dette, déforestation, égalitarisme villageois, esclavage actuel, État importé, femmes soumises, fonctionnaires, frontières pénalisantes, industrialisation, richesses naturelles, scolarisation primaire universelle

« On ne voit guère qui, des présidents réunis à Paris, [...] incarnerait de façon crédible le démocrate authentique, gestionnaire avisé, prêt à s'effacer en cas de défaite électorale.¹ »

Avec la chute du Mur de Berlin le 8 novembre 1989, les pressions populaires et les « conditionnalités démocratiques » posées par les bailleurs de fonds, l'Afrique a renoué avec la démocratie dans les années 1990. Rareté des alternances au sommet à la suite d'une élection libre et honnête et coups d'État encore fréquents (Burundi, 1993 ; Niger, 1996 ; Congo, 1997 ; Côte-d'Ivoire, 1999 ou République Centrafricaine en 2003) ont fait douter de l'intégration de cette « greffe ». Le sous-continent a pourtant quelques pratiques démocratiques à son actif, des temps « précoloniaux » à nos jours.

L'Afrique ne serait-elle pas mûre pour la démocratie, faute de culture adéquate ? Les difficultés seraient-elles dues à la pauvreté et à l'importation du modèle occidental ?

La démocratie impossible au « miroir de l'Occident »

Jusque dans les années 1970, on estimait² que les « vieilles démocraties » sont nées au sein de nations qui avaient déjà su réunir les conditions sociales d'un décollage économique et favorisé l'individualisme. Selon E. Durkheim, la « solidarité mécanique » entre les membres de la « communauté » céderait ainsi la place à la « société » liée par une « solidarité organique » entre individus et groupes grâce à « la division sociale du travail », et ceci tendrait d'après Max Weber à l'idéal-type

de « l'État légal-rationnel ». C'est sur ces bases que l'on serait passé de la monarchie patriarcale aux démocraties pluralistes et aux monarchies constitutionnelles. Et le vote populaire fonderait le pouvoir exécutif.

Transportée sur le continent africain dans des situations de restauration autoritaire ou de crises politiques, la démocratisation n'a pas été facile, même « bricolée ». Frappée du sceau du bon sens, cette pensée avait déjà servi de justification aux régimes à parti unique.

De fait, la démocratie, telle que l'on en accepte les contours, est née en Occident, et aurait du mal à essaimer dans d'autres aires culturelles. Cette idée tend toutefois à en occulter les différences selon les pays ou les crises comme l'arrivée au pouvoir du nazisme en Allemagne.

De même, les élections récurrentes en Afrique depuis plus d'une décennie montrent que rien n'est impossible non plus *a priori* au vu de quelques réussites. Au fond, qu'est-ce que la démocratie et comment, au cours du XX^e siècle, l'Afrique s'est-elle battue pour la liberté, le respect des droits des « indigènes » et l'élaboration d'un destin politique propre à travers multipartisme et partis uniques ?

La « longue marche » de l'Afrique vers la démocratie

« *La démocratie est une idée neuve* »³ car il est toujours question d'une négociation entre différents corps sociaux au travers de procédures électorales. Par « démocratie », on entend donc un régime politique dans lequel la dévolution du pouvoir d'État est soumise au vote dans des conditions transparentes de concurrence et de participation. Suivant les contingences historiques, elle peut connaître des avancées et des reculs, sans que rien ne puisse être fixé de manière définitive.

Cultures africaines et démocratie. L'idée de légitimité populaire n'est pas étrangère à certains systèmes politiques anciens et certaines pratiques africaines relèvent d'une démarche démocratique. Des collèges électoraux, d'anciens par exemple, pouvaient procéder à la nomination d'un chef ou d'un roi comme chez les Akan du Ghana. La participation pouvait exister dans des systèmes monarchiques très autoritaires et être très normée dans les sociétés acéphales, sans chef ou État (Nuer, Lobi, par exemple). On a vu la compétition politique entre factions exister chez les Luo du Kenya, permettant d'organiser l'alternance au pouvoir. Et dans de nombreuses sociétés, la destitution des dirigeants se réalisait selon diverses procédures dont le régicide constitue l'une des formes les plus radicales. On peut aussi relever cette forme démocratique avec la figure tutélaire forte du chef de clan tel que les explorateurs allemands ont pu le découvrir auprès des populations Bété du Cameroun central.

On peut trouver enfin des affinités électives entre culture démocratique et tontines⁴ s'agissant de la confiance, du devoir et de la parole donnée. Les consultations collectives, toutefois, sont des techniques d'action visant à produire l'accord d'un groupe (consensus⁵) à partir de différents points de vue et d'une négociation avec, pour ceux qui n'adhèrent pas, le choix entre se soumettre ou quitter le groupe. Pas d'opposition légale, ni d'opinion individuelle, ici. Le rituel électoral des régimes autoritaires à parti unique a plutôt utilisé ce modèle de « palabre à l'africaine », avec l'intégration de plusieurs segments sociaux et politiques en son sein. Pour autant,

l'éviction des plus radicaux ou leur élimination interdit de parler dans ces cas de « démocratie ». Il s'agit surtout ici de mettre en évidence la nécessité du pluralisme, comme certains leaders de partis uniques l'avaient compris en se distinguant pendant la période autoritaire par la relative stabilité de leur régime (le Kenya, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon et, mieux, le Sénégal avec un régime qui était déjà bipartite). Néanmoins, la répression vis-à-vis des opposants minore les velléités pluralistes de ces anciens régimes stables à parti unique. À l'inverse, d'autres ont imposé en raison de l'exiguïté sociale, politique et/ou ethnique de leur base (Mobutu en ex Zaïre, Macias Nguéma en Guinée Équatoriale, etc.).

En remontant le siècle colonial jusqu'aux indépendances⁶, il est possible de mettre en exergue les étapes qui ont conduit l'Afrique vers un pluralisme politique combattu, interdit, nié ou minoré par les autorités coloniales comme par la majorité des pouvoirs ultérieurs.

Du partage de l'Afrique de 1885 à 1939, des prémisses de groupes politiques transnationaux ont vu le jour. En effet, la violence massive exercée sur les populations réunies au sein d'aires « découpées » en pays a fait surgir des revendications de liberté, rejoignant d'autres formes internationales de lutte. Celles-ci se sont focalisées sur les travaux forcés et contre l'accaparement sélectif des terres par les colons. Par le double truchement de la Révolution d'Octobre et du « panafricanisme »⁷ ensuite, le refus des violences physiques coloniales devint l'objet du militantisme réprimé par les autorités coloniales. Et pour saper à la base les ébauches de mouvements de libération, les pouvoirs coloniaux exécutèrent des leaders politiques⁸.

Le combat pour l'émancipation des « Noirs » sous la houlette de W. E. Burghardt Du Bois⁹, se présente sous la forme du projet de « l'unité africaine »¹⁰ dès 1919, mais va décliner après la Seconde Guerre mondiale au profit de la revendication d'indépendance.

En Afrique francophone, les années cinquante voient émerger des revendications pour la possibilité de choisir librement ses gouvernants, sur la base d'offres politiques variées. Cette période inaugura l'émergence du pluralisme politique fondé sur l'illégalité de la domination coloniale et de son principe « civilisateur ». Le Ghana de N'Krumah est une illustration de cette adhésion des leaders africains à un panafricanisme politique dont la « liberté » et « l'indépendance » vis-à-vis de la tutelle coloniale étaient les principaux leitmotifs. Si les travaillistes britanniques furent les premiers à desserrer l'étau colonial, ils furent suivis par De Gaulle pour la France, mais Portugais, Belges et Blancs d'Afrique australe se crispèrent... Il faut rappeler que ces mouvances, nourries de nationalisme et de panafricanisme internationaliste, préfiguraient des valeurs démocratiques en ce sens qu'elles se fondaient sur le désir de souveraineté interne. Il n'y a pas de démocratie sous tutelle.

En Afrique francophone, le multipartisme des années 1950 s'organisa en de multiples tendances pouvant être regroupées en deux grands groupes, l'un en connivence avec la tutelle coloniale, l'autre, plus radical, revendiquant une « indépendance

totale et immédiate ». D'un côté, c'était le « sacre des indigènes évolués », comme Senghor au Sénégal ou Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire¹¹ acceptant une décolonisation « à l'amiable ». De l'autre, le pouvoir colonial organisa une répression brutale avec la complicité de quelques « indigènes évolués » au Cameroun entre 1955 et 1972¹² ou à Madagascar en 1947...

En Afrique de l'Est, au Kenya notamment, le passage par « l'indirect rule » qui autorisait en théorie une relative autonomie des leaders locaux, n'empêcha pas les désirs de rupture avec l'ordre colonial britannique. Les années d'après-guerre donnèrent lieu à l'insurrection Mau Mau qui fut réprimée par les forces militaires. Par la suite, le pouvoir colonial autorisa dès 1955 la naissance d'associations politiques de district. En 1960, deux grands partis émergèrent, la KANU (Kenyan National African Union) et la KADU (Kenya African Democratic Union). La première « absorba » la seconde dès 1964. La KANU régna ensuite en parti unique, conduite par le leader charismatique Jomo Kenyatta, jusqu'en 1978. C'est son successeur, D. Arap Moi, qui a été contraint à souscrire, sous la pression interne et internationale, au « retour » du pluralisme (le 10 décembre 1991)¹³.

Au-delà de leurs divergences, ces partis et hommes politiques incarnent la première vague d'Africains, professionnels de la politique. L'indépendance finalement acquise de manière pacifique se fit en partie sous contrôle colonial. Comment avancer cependant aujourd'hui que « l'Afrique n'est pas prête pour la démocratie » quand la revendication d'indépendance fut réprimée avec les armes, ici et là¹⁴ ?

Le prétexte de la « nécessité » des partis uniques pour développer les Nations

Les leaders des années 1950 se sont, pour la plupart, transformés en « pères de la nation »¹⁵ avec des dérives autoritaires. Plus l'espace politique des partis uniques était réduit, et la capacité de redistribution exiguë, plus ces régimes monolithiques étaient fragiles. À l'inverse, les pays réputés stables sous une main de fer (le Kenya d'Arap Moi, le Cameroun d'Ahidjo, le Gabon de Bongo, par exemple) ont instrumentalisé l'idéologie et le discours portant sur « la priorité au développement économique » basé sur une prétendue « unité nationale ». Le tout devant passer par « la mise au travail » de la population. Le Cuba de Fidel Castro, par exemple, a entretenu l'idée que l'autoritarisme était indispensable pour le « développement ».

Pour justifier les partis-États, on avançait l'idée qu'il fallait ne pas se diviser et se perdre en affrontements prétendument « fratricides » pour construire les Nations. Suivant les pays, les partis uniques ont tenté de transférer en leur sein, la médiation des conflits d'ambitions et d'intérêts¹⁶. Et si certains pays ont réussi, plus ou moins, à conserver l'illusion de la pluralité au sein de partis uniques, d'autres ont connu coups d'État ou guerres civiles.

Dans la rue, comme sur les ondes, l'après-guerre froide a ouvert une ère globale de « démocratisation », en Afrique comme ailleurs. Mais est-ce vraiment une

nouveauté surprenante ou alors l'exigence d'un ordre nouveau, fondé sur des raisons universelles ?

Un concept universel, une problématique africaine

On ne peut comprendre la démocratie et ses valeurs sans se soucier des contextes particuliers dans lesquels la démocratisation a eu lieu. Avant 1990, aucun pays africain n'avait connu d'alternance à la suite d'une élection libre.

De Dakar à Harare, de Brazzaville à Lusaka, de Nairobi à Kinshasa, des jeunes et des moins jeunes ont remis en cause dans les années 1990 l'autoritarisme au prix de leur vie¹⁷. Rien que cela vaudrait déjà que l'on mesure l'ampleur de leurs exigences.

Pour les plus sceptiques, ces manifestations étaient dues aux effets de la crise économique et aux politiques d'ajustement structurel. D'autres ont vu dans ce mouvement social des appétits égoïstes de pouvoir et de ressources matérielles rapides. Penser que les étudiants assassinés à Lubumbashi rêvaient tous de prendre les sièges présidentiels était absurde. Qui plus est, les « appétits égoïstes » n'empêchent pas la démocratie. Du psychologisme à l'économisme, du mimétisme au culturalisme, toutes les ficelles ont été utilisées pour minimiser les combats pour la démocratie en Afrique. Les vicissitudes des premières élections pluralistes ont alimenté ces tendances, pour ne pas voir que ce sont ceux qui craignaient le plus la compétition électorale qui ont le plus œuvré pour que les votes leur soient artificiellement favorables : bourrage des urnes, contrôle stalinien des électeurs, deniers de l'État mis au service du candidat sortant...

Malgré tout cela, les élections pluralistes ont vu poindre des alternances transparentes et pacifiques. Les mouvements de guérilla se sont transformés en partis politiques acceptant le débat électoral et le choix des électeurs, au Mozambique par exemple. Nicéphore Soglo au Bénin a battu l'ex président Mathieu Kérékou qui a pu revenir au pouvoir par les mêmes urnes, en tablant sur ses capacités de « caméléon »¹⁸. L'Ouganda de Museveni inaugure la « *démocratie sans parti* ». Ce système ouvre la compétition politique, mais laisse le champ ouvert aux opportunistes de tous bords et empêche l'opposition de s'organiser.

Avec des hauts et des bas, « l'idée toujours neuve » de la démocratie a permis l'éviction pacifique et démocratique des anciens présidents en Guinée, au Niger, au Ghana, au Sénégal, etc. En Afrique du Sud, personne ne met en doute l'exercice démocratique du pouvoir de la majorité de l'African National Congress (ANC), de Mandela à Mbeki. Au Botswana, c'est d'un « modèle démocratique » que font état les institutions internationales.

Le passage à la démocratie électorale n'a pas pour autant été facile. Des décennies d'autoritarisme, la désagrégation des États, l'inamovibilité du personnel gouvernant, l'absence de perspectives de changement du quotidien avec l'ajustement

structurel prolongé et la « surtribalisation » des identités par les politiciens ont découragé maints électeurs.

Bien entendu, quelques « dinosaures » restent en lice au prix d'accommodements avec la nouvelle donne démocratique, entre juridisme, restauration autoritaire, cooptation ou épuisement larvé d'oppositions : Bongo au Gabon, Biya au Cameroun, Mugabe au Zimbabwe. Ils semblent constituer davantage les vestiges d'un passé révolu que des preuves de défaites de la démocratie. Au Rwanda et au Burundi enfin, la démocratie majoritaire consacre la domination de l'ethnie la plus nombreuse, avec des conséquences funestes.

Pour autant, les pays potentiellement riches souffrent politiquement du caractère exogène de leur « développement » économique. Si le Congo a connu une alternance démocratique (Lissouba a remplacé Sassou Nguesso par les urnes), ce dernier est revenu au pouvoir par les armes, soutenu par les réseaux baptisés par le nom générique de « Françafrique »¹⁹.



Il n'y a plus de choix « *entre le pain sans liberté ou la faim dans la liberté* »²⁰. La démocratie en Afrique est une longue histoire qui trouve des racines locales et la culture démocratique s'y construit dans des luttes comme dans un bricolage original. La formation de normes, de valeurs et d'institutions précises comme cadres d'une action politique pacifiée se réalise dans un rapport repensé et expérimenté entre le dehors et le dedans. Et la chute du Mur de Berlin a été une occasion propice pour accélérer le processus de démocratisation dans des contextes économiques difficiles à la suite d'une demande pressante.

Nelson Mandela a quitté son seul et unique mandat présidentiel, celui qui inaugurerait la démocratie en Afrique du Sud. Derrière lui, il avait posé les fondations d'un édifice démocratique. Les électeurs avaient fait le reste. Aucun d'eux n'avait été socialisé dans un environnement démocratique. « *Une société n'est pas naturellement démocratique ; elle le devient* »²¹.

NOTES

- 1 *Le Monde* du 9 février 2002 (Source : l'Afrique au bac 2003, histoire-géographie).
2. Les courants dits « développementalistes » inféodent la démocratie et ses procédures formelles, au « développement économique ».
3. Touraine A., (1994), *op. cit.*, p. 17.
4. Associations d'épargne et de crédit fondé(es) par des « amis » qui se cooptent pour se retrouver autant que pour épargner sur la base du crédit rotatif. On trouve des tontines un peu partout en Afrique avec des objectifs et des modalités de fonctionnement différents (Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Kenya, etc)
5. 50 % des 22 000 Africains sondés en 2001-2003 pour l'afrobaromètre dans 16 pays estimaient encore nécessaire de prendre les décisions par consensus.

6. Bénot Y., (1969), *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspéro, 427 p.
7. Il regroupait des Noirs des Amériques, d'Europe et, bien sûr, d'Afrique.
8. Au Cameroun, par exemple, le chef duala Rudolf Douala Manga Bell, comme le dissident du sud du pays Martin Paul Samba, ont été éliminés par les occupants allemands.
9. Plus connu sous le nom WEB Du Bois, ce militant afro-américain et penseur de la cause des Noirs est né en 1868 dans le Massachusetts. Il est mort en août 1963 à Accra au Ghana où il avait rejoint N'krumah depuis 1961. Du Bois W. E. B., (1989), *The Soul of Black Folk*, New York, Bantam Books, 192 p. (1903, 1^{re} éd.).
10. En fait, il faut comprendre « l'unité négro-africaine ».
11. Contrairement à une idée reçue, les députés de l'Assemblée nationale française bien qu'élus par leur circonscription, représentent la « Nation » dans leur région et non l'inverse.
12. Au Cameroun, seul pays francophone à avoir connu une décolonisation armée, la répression dura plus de 15 ans et fut d'une grande brutalité à l'encontre des leaders du mouvement nationaliste et dans les 200 chefferies du pays bamiléké. Ruben Um Nyobé fut assassiné en 1958 et Félix Moumié en 1960. Pour mesurer l'ampleur de la répression organisée au plan externe et interne dans l'ex Congo Kinshasa avec l'assassinat de Patrice Lumumba, voir : De Witte D., (2000), *L'Assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 415 p.
13. Martin D.-C., *dir.*, (1998), *Nouveaux Langages du politique en Afrique orientale*, Paris, Karthala-IFRA, 301 p.
14. Pour une histoire de cette période, lire Coquery-Vidrovitch C., (1992), *L'Afrique au xx^e siècle. Permanences et ruptures*, Paris, L'Harmattan, (2^e édition révisée).
15. Memel-Fote H., (1991), « Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à l'anthropologie de la démocratie », *Cahiers d'études africaines*, vol XXXI-3, n° 123, pp. 263-285.
16. Bayart J.-F., (1979), *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 2^e édition revue et augmentée, 348 p. ; Bayart J.-F., (1989), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 440 p.
17. De novembre 1989 à novembre 1990, la contestation démocratique s'est propagée dans 15 pays, impliquant avec une ampleur variée étudiants, églises, syndicats, fonctionnaires, élites. Des conférences nationales souveraines ont été réclamées aux « dinosaures ». Avec un succès mitigé. Bratton M., Van de Walle N., (1993), « Vers la gouvernance en Afrique : exigences populaires et réactions gouvernementales », *Gouverner l'Afrique, vers un partage des rôles*, Paris, Hachette, Nouveaux Horizons, p. 46.
18. Banégas R., (2003), *La Démocratie à pas de caméléon*, Paris, Karthala, 496 p.
19. Par Françafrique, on entend un ou plusieurs réseaux de connivence franco-africain comprenant certains chefs d'État, des sociétés comme l'ex Elf-Aquitaine, des services, des mercenaires et des hommes à tout faire, en vue de maintenir au pouvoir certains régimes ou de leur restituer, exploiter des richesses naturelles et s'en redistribuer discrètement les dividendes Vershave F.X., (2000), *Noir silence : qui arrêtera la Françafrique ?*, Paris, les Arènes, 597 p.
20. Mbembe A., (1985), *Les Jeunes face à l'ordre politique en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, p. 228.
21. Touraine A., (1994), *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Fayard, p. 272.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Ayttey G.B.N., (1990), « La démocratie en Afrique précoloniale », *Afrique 2000*, juillet 1990, pp. 39-75.
- Bayart J.-F., (1989), *L'État en Afrique*, Paris, Fayard, 408 p.
- Bratton M., Van de Walle N., (1997), *Democratic Experiments in Africa ; Regime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Coquery-Vidrovitch C., (1992), *L'Afrique au xx^e siècle. Permanences et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2^e édition révisée, 500 p.
- Daloz J.-P., Quantin P., dir., (1997), *Transitions démocratiques africaines, dynamiques et contraintes*, Paris, Karthala, 313 p.
- Dozon J.-P., (2004), *Frères et sujets, la France et l'Afrique en perspective* Paris, Flammarion, 350 p.
- Hermet G., (1993), *Les Désenchantements de la liberté : la sortie des dictatures dans les années 90*, Paris, Fayard.
- Mbembe A., (1992), «Traditions de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique subsaharienne», *Africa development*, vol. 17, n° 1, pp 37-64.
- Quantin P., (2000), «La difficile consolidation des transitions démocratiques africaines», pp. 479-508, in . Jaffrelot J -C , dir., *Démocraties d'ailleurs*, Paris, Karthala, 644 p.
- Touraine A., (1994), *Qu'est-ce que la démocratie?*, Paris, Fayard, 297 p.

SITES ET ADRESSES ÉLECTRONIQUES RECOMMANDÉS

- <http://www.politique-africaine.com/> (Revue politique africaine) ;
- <http://www.aaps.org.za/> (African Association of Political Science);
- <http://www.roape.org/> (Review of African Political Economy);
- <http://www.afrobarometer.org/> (Afro barometer),
- <http://www.idea.int/> (International Institute for Democracy and Electoral Assistance Stockholm);
- <http://democracy.stanford.edu/index.html> (Stanford University Workshop on Democracy in Africa in Comparative Perspective, April 27, 2001);
- <http://www.ids.ac.uk/ids/civsoc/> (Institute of Development Studies, Brighton, programme société civile et gouvernance).

Eboko Fred.

L'Afrique n'est pas prête pour la démocratie.

In : Courade Georges (dir.). L'Afrique des idées reçues.
Paris : Belin, 2006, p. 197-204.

(Mappemonde). ISBN 2-7011-4321-7